

## Référent RSA - Projet action cellule emploi

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	C.C.A.S. DE VALENCIENNES - Place d'Armes 59300Valenciennes
<b>Grade :</b>	Assistant socio-éducatif
<b>Référence :</b>	O059210100207135
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	14/01/2021
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent - vacance d'emploi
<b>Ouvert aux contractuels</b>	Oui (Art. 3-2 loi 84-53)
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	02/08/2021
<b>Service d'affectation :</b>	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	- Place d'Armes 59300 Valenciennes
--------------------------	---------------------------------------

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Assistant socio-éducatif Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
<b>Famille de métier :</b>	Inclusion sociale > Insertion sociale et professionnelle
<b>Métier(s) :</b>	Référent ou référente insertion socioprofessionnelle et professionnelle

#### **Descriptif de l'emploi :**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Valenciennes recrute par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou contractuels un(e) référent(e) RSA - Projet Action cellule emploi.

#### **Profil demandé :**

Savoir-faire / Compétences techniques :

- \* Travail en équipe.
- \* Expérience dans le domaine de l'insertion professionnelle exigée.
- \* Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, logiciel d'accueil " Millésime ").
- \* Bonne connaissance de la méthodologie de projet.
- \* Capacité à animer un groupe.
- \* Sens de l'organisation et du classement.

Savoir-être / Aptitudes :

- \* Disponibilité, sens de l'écoute, adaptabilité.
- \* Discrétion professionnelle, rigueur.
- \* Autonomie, esprit d'initiative.
- \* Sens du service public, aisance relationnelle.
- \* Veiller à l'application de la démarche de certification QUALIVILLE.

Relations internes :

Lien hiérarchique avec la Directrice et le Responsable du Pôle Social du CCAS.

**Mission :**

- \* Accompagner individuellement les allocataires du RSA par la mise en place de parcours unique d'insertion social vers l'emploi contractualisé via l'élaboration d'un Contrat d'Engagement Réciproque.
- \* Prescrire sur l'offre d'insertion proposée par le Conseil Départemental du Nord en fonction des problématiques rencontrées et faciliter les passerelles vers les actions d'insertion professionnelles.
- \* Etre la personne ressource de l'allocataire jusqu'à la réalisation de son parcours d'insertion et poursuivre l'accompagnement pendant la réalisation des actions.
- \* Participer à l'action d'insertion " Cellule Emploi " portée par le CCAS pour amener les personnes suivies sur des parcours d'insertion vers l'emploi.
- \* Renforcer le partenariat existant avec les acteurs du secteur de l'insertion professionnelle.
- \* Assurer des permanences sociales et être en capacité d'identifier la nature et le degré d'urgence de la demande des personnes reçues (Tout public).
- \* Accueillir, informer et orienter le public vers les différentes institutions et services adéquats (Emploi/formation, santé, logement, vie sociale ou familiale...).
- \* Accompagner les usagers/clients du CCAS dans leur accès aux droits.
- \* Informatiser les données relatives au public reçu via le logiciel outil " Millésime ".

**Contact et informations complémentaires :** Les candidatures (lettre de motivation - curriculum-vitae et photo) sont à adresser à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines Hôtel de Ville -Place d'Armes - B.P. : 90339 59304 VALENCIENNES CEDEX ou par courriel : [emploi@ville-valenciennes.fr](mailto:emploi@ville-valenciennes.fr) avant le 12 Février 2021

**Téléphone collectivité :** 03 27 22 43 83

**Adresse e-mail :** [emploi@ville-valenciennes.fr](mailto:emploi@ville-valenciennes.fr)

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.